LE SGEN-CFDT DEMANDE UNE LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Une loi de programmation pluriannuelle pour les nombreux chantiers de l'Éducation Nationale. Déclaration liminaire au CTMEN du 8 juin 2022.

Préparation de rentrée difficile avec une attractivité en berne : Des remplacements non assurés (y compris en dehors des vagues de contamination au covid19) et des concours qui ne recrutent plus. **Il faut reconstruire l'attractivité des métiers de celles et ceux qui font l'école au quotidien au service des élèves et les former.**

Les maths dans le tronc commun en option facultative : la décision annoncée par le président de la République d'introduire les mathématiques en option facultative en 1ère dès septembre 2022 accroît encore plus tension sur le lycée.

Généraliser une expérimentation qui vient seulement de débuter : les "Ecoles du futur" de Marseille : il n'y a pas eu à ce stade de véritable évaluation de l'expérimentation, puisqu'elle a commencé il y a 6 mois à peine. **Nous aimerions en outre connaître les moyens budgétaires et demandons qu'il n'y ait pas d'obligation d'expérimenter.**

Covid et qualité de l'air dans les établissements scolaires : Depuis maintenant deux ans, nous demandons des investissements pour des mesures structurelles. **Nous attendons toujours un grand plan permettant de sortir du renvoi stérile de responsabilité entre l'Etat et les collectivités locales.**

AED et accès à un CDI : Suite à nos nos demandes réitérées, la DGRH a annoncé un projet de décret permettant de mettre en œuvre la possibilité d'accéder à un contrat à durée indéterminée pour les AED au plus tard en juillet. **Nous souhaitons une concertation qui permette de construire un cadre pertinent pour cette CDIsation possible.**

Rémunération des AESH : Nous renouvelons notre demande de faire un point rapidement sur les modalités d'application des opérations de reclassement, l'application de l'évolution de la grille de rémunération et la la réactualisation de tous les indices de rémunération.

Reprise agenda social : Nous souhaitons savoir quand reprendront les travaux en particulier sur les sujets de l'accord télétravail, de la revalorisation de la filière administrative et celle de tous les personnels (sans contrepartie).

Éducation prioritaire : La carte de l'éducation prioritaire aurait dû être révisée et ne l'a toujours pas été, le ministère est amené à reconduire des mesures transitoires et d'autres dispositifs se sont ajoutés sans que la cohérence d'ensemble soit claire. **Le Sgen-CFDT appelle une loi de programmation pluriannuelle.**

Ne pas jeter sur la voie publique **Fédération des Sgen-CFDT – contact@sgen.cfdt.fr**

Retrouvez l'article intégral sur http://sgen-cfdt.fr